



DEVENIR FORMATEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



OBJECTIF :

- Être capable de démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise
- Être capable de maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST
- Être capable de former, certifier, maintenir et actualiser les compétences secours et prévention des SST



DURÉE :

- 70,00 heures.



PUBLIC VISÉ :

Tout public.
Groupe de 5 à 10.



PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du certificat SST ou APS en cours de validité
- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS
- Ou la formation "Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression
- Il est également souhaitable de savoir utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation



CONTENU :

- Justifier la formation SST pour une entreprise
- Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités
- S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours
- Accompagner et justifier la mise en place d'action de prévention
- Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST
- Animer une action de formation
- Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
- S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Présentiel.
- Pédagogie inductive, active, démonstrative
- Exposés, démonstrations par le formateur, travaux de groupe, mises en situation
- La formation sera animée par un formateur titulaire du certificat de formateur de formateurs SST valide
- La formation est organisée sur deux semaines non consécutives
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation



ÉVALUATION :

- Évaluation formative tout au long de la formation, notamment sous forme de mises en situations simulées
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Un questionnaire d'évaluation « à chaud » sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation
- Le certificat de formateur SST est délivré en cas de réussite à la totalité des épreuves de certification (ni capitalisation, ni certification partielle)
- 2 épreuves certificatives sont organisées de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence :
 - la 1ère en début de 2ème semaine : réponse argumentée à une demande de formation
 - la 2nde, en fin de formation : préparer et animer une séquence de formation
- La validité de ce certificat est fixée à trois ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 36 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives
- Taux obtention de la certification : 100 %